



Assemblée générale

Distr. générale
22 décembre 2009
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session

Point 160 de l'ordre du jour

Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental

Rapport sur l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat	5
A. Considérations générales	5
B. Exécution du budget	6
C. Partenariats, coordination des équipes de pays et missions intégrées	7
D. Activités d'appui de la Mission	8
E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	8
III. Exécution du budget	22
A. Ressources financières	22
B. Répartition mensuelle des dépenses	23
C. Autres recettes et ajustements	24
D. Dépenses pour le matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	24
E. Contributions non budgétisées	25



IV. Analyse des écarts	25
V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	28

Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 (exercice 2008/09).

La corrélation entre les dépenses de cet exercice et l'objectif de la Mission est mise en évidence dans des tableaux de budgétisation axée sur les résultats, qui sont organisés par composante (composante civile opérationnelle, composante militaire et composante appui).

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	6 407,8	6 492,6	(84,8)	(1,3)
Personnel civil	15 661,2	15 928,7	(267,5)	(1,7)
Dépenses opérationnelles	23 531,8	22 639,5	892,3	3,8
Montant brut	45 600,8	45 060,8	540,0	1,2
Recettes provenant des contributions du personnel	2 094,1	2 140,4	(46,3)	(2,2)
Montant net	43 506,7	42 920,4	586,3	1,3
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	2 774,5	2 904,4	(129,9)	(4,7)
Total	48 375,3	47 965,2	410,1	0,8

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Postes approuvés ^a	Postes effectivement pourvus (moyenne)	Taux de vacance
			(pourcentage) ^b
Observateurs militaires	203	189	6,9
Contingents	27	27	–
Police des Nations Unies	6	6	–
Unités de police constituées	–	–	–
Personnel recruté sur le plan international	107	99	7,5
Personnel recruté sur le plan national	164	153	6,7
Volontaires des Nations Unies	20	19	5,0

Postes de temporaire ^c			
Personnel recruté sur le plan international	–	–	–
Personnel recruté sur le plan national	2	2	–
Personnel fourni par des gouvernements	10	4	60,0

^a Effectif autorisé le plus élevé.

^b Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes, mois par mois.

^c Financés au moyen des crédits ouverts à la rubrique personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget de fonctionnement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) pour l'exercice 2008/09 a été présenté dans le rapport du Secrétaire général en date du 7 février 2008 (A/62/679). Son montant brut s'élevait à 45 728 400 dollars (montant net : 43 662 400 dollars), hors contributions volontaires en nature budgétisées d'un montant de 2 774 500 dollars. Il devait permettre le déploiement de 203 observateurs militaires, 27 membres des contingents, 6 membres de la Police des Nations Unies et 10 fonctionnaires fournis par des gouvernements ainsi que du personnel civil comprenant 108 personnes recrutées sur le plan international, 165 personnes recrutées sur le plan national (dont 1 poste de temporaire) et 20 Volontaires des Nations Unies. Au paragraphe 40 de son rapport (A/62/781/Add.3), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé à l'Assemblée générale d'ouvrir un crédit d'un montant brut de 45 698 200 dollars (montant net : 43 604 100 dollars) pour le fonctionnement de la Mission pour l'exercice 2008/09.

2. Par sa résolution 62/268, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 45 600 800 dollars (montant net : 43 506 700 dollars) pour assurer le fonctionnement de la Mission pour l'exercice 2008/09, hors contributions volontaires en nature budgétisées d'un montant de 2 774 500 dollars. Conformément à sa résolution, elle a approuvé une dotation en personnel civil de 107 personnes recrutées au plan international, 166 personnes recrutées au plan national (dont 2 postes de temporaire) et 20 Volontaires des Nations Unies. Ce montant a été réparti dans sa totalité entre les États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

3. Le Conseil de sécurité a défini le mandat de la MINURSO dans sa résolution 690 (1991) et l'a prorogé dans ses résolutions ultérieures. Le mandat relatif à l'exercice considéré est énoncé dans les résolutions 1813 (2008) et 1871 (2009) du Conseil.

4. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est d'aider les parties à parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

5. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (composante civile opérationnelle, composante militaire et composante appui).

6. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2008/09, effectuée sur la base des tableaux de budgétisation axée sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant

l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus

B. Exécution du budget

7. Comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité (S/2009/200), et conformément à la résolution 1813 (2008) du Conseil dans laquelle ce dernier demande aux parties de poursuivre les négociations sans conditions préalables et de bonne foi, le Secrétariat a eu de nombreux entretiens avec les parties et d'autres acteurs intéressés concernant une cinquième série de négociations. L'Envoyé personnel du Secrétaire général avait rencontré les différents interlocuteurs, qui lui avaient confirmé leur détermination à coopérer avec l'Organisation des Nations Unies en vue de trouver dès que possible une solution au problème du Sahara occidental, condition préalable indispensable pour assurer la stabilité, l'intégration et le développement de la région et permettre aux réfugiés sahraouis de retrouver une vie normale. La MINURSO a présenté ses vues et une analyse de la situation politique dans la région à l'Envoyé personnel du Secrétaire général, lui a fourni un appui logistique pendant ses visites et a organisé des réunions avec les parties. Elle a participé à des réunions de mobilisation de ressources pour le programme de mesures de confiance du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et apporté un appui logistique, moyennant remboursement des dépenses, à ce programme, à l'Union africaine et à l'organisation non gouvernementale Landmine Action du Royaume-Uni.

8. Pendant la période considérée, la Mission a continué à surveiller le respect, par les parties au conflit, des obligations qui leur incombent en vertu des accords militaires qu'elles ont signés avec la Mission en décembre 1997 et en janvier 1998 et à les encourager à se conformer à ces obligations. Elle a aussi multiplié les patrouilles hélicoptères, qui sont une méthode de surveillance efficace. Tous les contacts officiels entre les deux forces armées ont été conduits au moyen de communications écrites transmises par la MINURSO. Une diminution des violations de l'accord de cessez-le-feu par les parties concernées a été observée. Conformément à l'accord militaire n° 1, les parties ont imposé moins de restrictions à la libre circulation des observateurs militaires de la MINURSO. La Mission a approuvé plusieurs demandes visant à améliorer les conditions de vie des unités militaires des deux parties. Elle a tenu à jour une base de données géographiques de toutes les unités et de tous les moyens militaires, et établi des cartes thématiques et opérationnelles à l'intention du personnel civil et militaire.

9. Dans le domaine de la lutte antimines, la Mission a continué d'enrichir les informations sur la pollution par les mines et les activités de déminage, renforçant la sécurité du personnel des Nations Unies opérant sur le terrain et la fourniture de l'appui technique et matériel aux programmes de lutte antimines au Sahara occidental. Elle s'est notamment consacrée à l'amélioration de la coopération, de la coordination des informations, de la cartographie et de la destruction des engins non explosés des deux côtés du mur des sables avec l'Armée royale marocaine et le Front Polisario, par l'intermédiaire de l'organisation Landmine Action. Elle a également conclu un accord avec le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets pour gérer la localisation et la destruction des mines.

10. Des progrès ont été accomplis dans le domaine de la gestion de l'information avec le Centre international de déminage humanitaire de Genève. Le système de gestion de l'information pour la lutte antimines a été fourni à l'Armée royale marocaine et à l'organisation Landmine Action pour continuer à accroître la rapidité et l'efficacité du processus d'enregistrement des données concernant les zones dangereuses et les opérations de déminage.

11. S'agissant des activités d'appui, on a continué à mettre les installations de la Mission en conformité avec les normes minimales de sécurité opérationnelle des Nations Unies. La cellule du Système d'information géographique et la Cellule d'analyse conjointe de la Mission ont travaillé conjointement pour gérer une base de données géographiques de toutes les unités et de tous les moyens militaires. La cellule du Système d'information géographique a également établi des cartes opérationnelles et thématiques à l'intention du personnel militaire et civil, en particulier celui des bases d'opérations. La Mission a lancé un programme de protection de l'environnement dans le cadre de l'initiative du Secrétaire général « Pour une ONU verte ».

12. Dans la mise en œuvre des activités prévues au titre de son mandat pendant l'exercice 2008/09, la Mission a atteint un taux d'exécution total de 98,2 % en termes d'utilisation des ressources (montant brut), hors contributions volontaires en nature budgétisées. Un certain nombre de facteurs ont influé sur les prévisions budgétaires établies lors de la formulation des besoins en ressources. Parmi les facteurs les plus importants on peut citer :

a) Les augmentations successives du taux de l'indemnité de subsistance, au 1^{er} juillet et au 1^{er} octobre 2008, qui ont eu des répercussions sur les besoins en ressources pour les observateurs militaires, les membres de la Police des Nations Unies, le personnel fourni par des gouvernements et le personnel recruté au niveau international;

b) L'augmentation du coût du personnel recruté au niveau international en raison d'un renouvellement plus rapide que prévu des effectifs, 19 personnes ayant quitté la Mission pendant la période considérée.

C. Partenariats, coordination des équipes de pays et missions intégrées

13. La Mission a continué de fournir un appui logistique au HCR, moyennant remboursement des coûts, pour la mise en œuvre de son programme de mesures de confiance. Elle lui a fourni des aéronefs, du personnel et des services de transport terrestre. Le personnel de Police des Nations Unies a facilité l'accomplissement des formalités aéroportuaires, à l'arrivée et au départ, et accompagné les membres du HCR lors de leurs tournées auprès des bénéficiaires. Un médecin ou un infirmier de l'unité médicale malaisienne de la MINURSO se trouvait également à bord de chaque vol. La Mission a aussi continué d'apporter au HCR un appui en matière de sécurité et d'administration.

14. Le HCR et le Programme alimentaire mondial (PAM) ont continué à apporter aide et protection aux Sahraouis réfugiés dans les camps situés près de Tindouf, en coopération avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'Office humanitaire de la Communauté européenne, l'Agence espagnole de coopération internationale

pour le développement et plusieurs organisations non gouvernementales internationales et locales.

15. Afin de soutenir l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture(FAO) dans ses activités de surveillance des invasions de criquets pèlerins à l'échelle mondiale, la Mission lui envoie des rapports d'informations pendant la saison des pluies et la saison sèche afin d'aider à combler les lacunes du système d'alerte précoce et d'atténuation des effets.

D. Activités d'appui de la Mission

16. La composante appui à apporter à la Mission un soutien efficace et effectif sur les plans de la logistique, de l'administration et de la sécurité, de manière à aider la Mission à s'acquitter de son mandat en obtenant les produits correspondants. Cet appui a été fourni à un effectif moyen déployé de 189 observateurs militaires, 27 membres des contingents et 6 membres de la Police des Nations Unies, ainsi que du personnel civil, à savoir 98 personnes recrutées sur le plan international, 155 personnes recrutées sur le plan national, 19 Volontaires des Nations Unies et 4 membres du personnel fourni par des gouvernements. L'appui a porté sur la mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline et d'un programme de prévention du VIH/sida, l'administration du personnel, les soins de santé, l'entretien des bureaux et des logements, le transport et les technologies de l'information et des communications.

17. La décision de remplacer progressivement les cuisines très dégradées de toutes les bases d'opérations au lieu des seuls conteneurs réfrigérés a été une importante mesure d'administration; il a également été décidé d'acquérir à moindre coût un nombre moins important de conteneurs d'hébergement de plus grande dimension. Par conséquent, les crédits prévus pour l'acquisition de matériel de réfrigération n'ont pas été utilisés.

E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : composante civile opérationnelle

18. Au cours de l'exercice considéré, la composante civile opérationnelle de la Mission a continué d'œuvrer en faveur d'un règlement politique du statut définitif du Sahara occidental et d'un règlement des problèmes humanitaires. La Mission a fourni un appui à l'Envoyé personnel du Secrétaire général dans l'exercice de ses fonctions, notamment en organisant des réunions, en lui apportant un soutien logistique et en effectuant des revues de presse et des analyses de la situation politique et des conditions de sécurité au Sahara occidental et dans la région. Elle a également appuyé, sur la base d'un remboursement des coûts, les activités menées par le HCR dans le cadre du programme de mesures de confiance visant à améliorer les relations entre communautés divisées, mettant à sa disposition des aéronefs, du personnel et des véhicules des services de sécurité et un appui administratif et de sécurité. Le HCR et le PAM ont continué d'apporter secours et protection aux réfugiés du Sahara occidental en partenariat avec l'OMS, l'Office humanitaire de la Communauté européenne, l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement et plusieurs organisations non gouvernementales internationales et locales.

Réalisation escomptée 1.1 : Progrès vers un règlement politique du statut définitif du Sahara occidental

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Augmentation par rapport à l'exercice 2006/07 du nombre de réunions tenues et de communications écrites échangées entre les parties au Sahara occidental (Maroc et Front POLISARIO) et avec les pays voisins (Algérie et Mauritanie) (2005/06 : 0; 2006/07 : 1; 2007/08 : 25; 2008/09 : 25)

Il n'y a eu aucune réunion ni communication directe entre les parties au conflit durant l'exercice considéré (2006/07 : 1; 2007/08 : 3; 2008/09 : 0).

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
54 réunions avec des représentants de l'Union africaine sur la situation politique de la région	48	Réunions hebdomadaires Le nombre de réunions moins élevé que prévu s'explique principalement par le calendrier chargé du représentant de l'Union africaine.
Appui à l'Envoyé personnel du Secrétaire général dans l'exercice de ses fonctions, notamment sous la forme de notes d'information périodiques concernant la situation sur le terrain, de mises à jour périodiques sur l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité de la région, d'analyses et d'avis politiques, et d'appui logistique lors de ses visites dans la région	Oui	Rapports de situation quotidiens et hebdomadaires, analyse des actualités, de la situation politique et des conditions de sécurité de la région Appui logistique en matière de sécurité, de soins médicaux, de communications et de coordination lors de deux visites de l'Envoyé personnel du Secrétaire général, en février et juin 2009
Exposés politiques et accompagnement de 12 délégations d'États Membres et de 10 délégations d'organisations non gouvernementales, internationales et gouvernementales et de médias en visite	10	Délégations d'États Membres Les États Membres ont effectué moins de visites que prévu auprès de la Mission.
2 rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité	7	Visites de représentants de 3 organisations non gouvernementales et de 4 organes de presse internationaux
510 revues de la presse internationale et locale, en quatre langues, sur les questions régionales et internationales liées au Sahara occidental, à l'intention des organismes des Nations Unies et des États Membres	1	Rapport Le Conseil de sécurité a demandé un seul rapport sur la situation au Sahara occidental [résolution 1871 (2009)]
510 revues de la presse internationale et locale, en quatre langues, sur les questions régionales et internationales liées au Sahara occidental, à l'intention des organismes des Nations Unies et des États Membres	746	Revue de la presse internationale et locale Une nouvelle division de l'analyse des actualités a été formée, ce qui a augmenté le nombre des revues de presse (366 articles de fond, 226 nouvelles régionales, 124 bulletins spéciaux et 30 bulletins hebdomadaires).

Réalisation escomptée 1.2 : Progrès vers le règlement des problèmes humanitaires, en particulier ceux qui concernent les réfugiés et les personnes disparues

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Appui à 52 échanges de visites familiales
(2006/07 : 25; 2007/08 : 52; 2008/09 : 52)

39 aller-retour effectués dans le cadre d'échanges de visites familiales, profitant à 2 355 personnes de 449 familles, soit 1 224 du territoire et 1 131 des camps de réfugiés

Le nombre de visites moins élevé que prévu s'explique par le temps qu'il a fallu au HCR pour contrôler les bénéficiaires dépourvus de pièces d'identité
(2006/07 : 25; 2007/08 : 38; 2008/09 : 39).

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre*

Observations

Accueil de 4 réunions de donateurs organisées par le HCR et le Programme alimentaire mondial pour évaluer la situation alimentaire dans les camps et présentation d'exposés politiques

1 Exposé à l'intention des donateurs lors de la conférence organisée à Tindouf par le HCR et le PAM

Nombre inférieur aux prévisions, le HCR et le PAM ayant suffisamment de fonds pour répondre aux besoins des programmes

28 réunions d'information à l'intention des organismes des Nations Unies [HCR, Organisation mondiale de la Santé, PAM, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)] et des autres organismes internationaux [Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Office humanitaire de la Communauté européenne et Organisation internationale pour les migrations (OIM)] présents dans la région, concernant le règlement des problèmes humanitaires, notamment l'aide aux réfugiés et les migrations illégales à travers le Sahara occidental

15 Réunions tenues par le chef du Bureau de liaison de Tindouf avec les organismes des Nations Unies présents sur le terrain, notamment le HCR, l'OMS et le PAM, ainsi que le CICR. D'autres réunions ont été tenues chaque fois qu'il y avait lieu, notamment des réunions de coordination sur des questions d'intérêt commun telles que la sécurité, la mise en œuvre de mesures de confiance ou la situation politique de la région

Le nombre de réunions inférieur aux prévisions s'explique par la coordination étroite et constante entre les différents organismes et la Mission.

Réunions mensuelles avec le HCR, destinées à examiner la mise en œuvre du programme de mesures de confiance

12 Réunions mensuelles tenues comme prévu

8 communiqués de presse à l'appui du programme de mesures de confiance, notamment pour les appels de fonds du HCR

Non Le HCR publie ses propres communiqués de presse dans sa propre cellule d'information depuis l'exercice 2007/08

Appui logistique pour la poursuite du programme de mesures de confiance, et notamment accompagnement de 52 échanges de visites familiales par six membres de la Police des Nations Unies

39 Appui de la Mission aux échanges de visites familiales : accompagnement par six membres de la Police des Nations Unies, transport par voies aérienne et terrestre, et services médicaux

Le nombre de visites moins élevé que prévu s'explique par les difficultés que le HCR a rencontrées pour contrôler les bénéficiaires, vu l'absence de pièces d'identité.

Composante 2 : Composante militaire

19. La composante militaire de la Mission a continué de surveiller le respect de l'accord de cessez-le-feu par les parties et à fournir un appui en vue de la réduction du danger posé par les mines des deux côtés du mur de sable. À cette fin, la MINURSO a patrouillé dans sa zone d'opérations, effectuant notamment des opérations de reconnaissance aériennes, s'est rendue auprès des unités militaires des parties et dans leurs quartiers généraux, et a enquêté sur les allégations reçues. Durant l'exercice considéré, la Mission a recouru davantage aux patrouilles hélicoptérées, méthode de surveillance efficace. Tous les contacts connus entre les deux armées se sont faits sous la forme de communications écrites par le biais de la MINURSO. On a observé une diminution des violations de l'accord de cessez-le-feu par les parties. Celles-ci ont en outre imposé moins de restrictions à la libre circulation des observateurs militaires de la MINURSO, conformément à l'accord militaire n° 1. La Mission a approuvé plusieurs demandes tendant à améliorer les conditions de vie des unités militaires des deux parties. Elle a tenu à jour une base de données géographiques de toutes les unités et de tous les moyens militaires et dressé des cartes thématiques à l'intention du personnel civil et militaire.

20. Dans le domaine de la lutte antimines, la Mission a créé un programme opérationnel pour atténuer la menace pesant sur la population locale et sur les agents des Nations Unies lors de leurs patrouilles de jour et de nuit. Dans ce cadre, elle a coordonné avec la Cellule de lutte antimines les levés et les activités de destruction des mines et des munitions non explosées menées avec la composante militaire et Landmine Action (Royaume-Uni). Elle a également continué de développer les activités menées avec les parties. Les efforts conjoints visant à réduire les risques posés par les mines et munitions non explosées ont permis d'améliorer considérablement la qualité et la portée des données recueillies concernant la présence de restes explosifs de guerre. Le niveau de sûreté et de sécurité du personnel des Nations Unies travaillant dans les zones contaminées a encore été relevé grâce à l'utilisation de nouvelles données, une formation plus poussée en matière de sécurité, la révision des procédures d'intervention en cas d'urgence et surtout la création d'une capacité d'intervention rapide permettant à la MINURSO de faire face aux accidents causés par des mines à l'est du mur de sable. Les levés de champs de mines à l'est du mur de sable sont terminés et le déminage a commencé.

21. On a continué d'enregistrer des progrès dans le domaine de la gestion de l'information grâce au Centre international de déminage humanitaire de Genève et au système mis à la disposition de l'Armée royale marocaine et de Landmine Action (Royaume-Uni). La composante militaire a également supervisé la destruction par les parties des mines et des munitions non explosées et signalé les zones dangereuses qu'elle rencontrait lors des patrouilles. En coordination avec l'OIM, elle a en outre fourni une assistance d'urgence, selon que de besoin, aux migrants égarés dans le désert.

Réalisation escomptée 2.1 : Respect des accords de cessez-le-feu par les parties*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Absence de violations graves du cessez-le-feu et des accords militaires (2006/07: 0; 2007/08 : 0; 2008/09 : 0)

Objectif atteint : il n'y a eu aucune violation grave du cessez-le-feu durant la période considérée (2006/07 : 0; 2007/08 : 0; 2008/09 : 0)

Participation des parties à l'accord de cessez-le-feu aux réunions de la Commission mixte de vérification militaire (2006/07 : pas de réunions; 2007/08 : 100 %; 2008/09 : 100 %)

Aucune réunion n'a été tenue en raison des positions adoptées par les parties. Tous les contacts connus entre les deux armées se sont faits sous la forme de communications écrites par le biais de la MINURSO (2005/06 : 0 %; 2006/07 : 0 %; 2007/08 : 0 %; 2008/09 : 0 %).

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre*

Observations

Contacts mensuels avec des commandants locaux et des officiers supérieurs des deux parties

8 Réunions de liaison avec le commandant de la Force de la MINURSO

Le nombre de réunions moins élevé que prévu est dû au fait que les commandants locaux et officiers supérieurs n'étaient pas disponibles.

33 580 jours/homme de patrouille d'observation mobile, de jour et de nuit (4 observateurs militaires des Nations Unies par patrouille x 23 patrouilles x 365 jours)

35 040 Jours/homme de patrouilles d'observation mobile (4 observateurs militaires des Nations Unies x 24 patrouilles x 365 jours)

Le nombre plus élevé que prévu s'explique par une révision des procédures militaires de la Mission, visant à renforcer son efficacité opérationnelle et sa capacité de contrôler le respect du cessez-le-feu.

416 « journées de visite » de liaison effectuées par des observateurs militaires des Nations Unies auprès d'éléments et de postes de commandement des forces armées des deux parties (4 observateurs militaires des Nations Unies x 2 visites x 52 semaines)

396 « Journées de visite » de liaison effectuées par des observateurs militaires des Nations Unies auprès d'éléments et de postes de commandement des forces armées des deux parties (4 observateurs militaires des Nations Unies x 99 visites)

Le nombre de journées de visite moins élevé que prévu s'explique par le fait que les commandants n'étaient pas disponibles.

1 089 heures de patrouille aérienne menées à partir de 9 bases d'opérations pour inspecter 20 042 éléments militaires des deux parties (30,25 heures d'hélicoptère par mois x 3 hélicoptères x 12 mois)

1 108 Heures de patrouille aérienne menées à partir des 9 bases d'opération (30,77 heures d'hélicoptère par mois x 3 hélicoptères x 12 mois) au-dessus de 9 722 éléments militaires des deux parties

Cette augmentation du nombre d'heures de patrouille aérienne s'explique par :

	a) La place accrue faite aux opérations de reconnaissance par hélicoptère aux fins de la surveillance
	b) Des patrouilles spéciales destinées à enquêter sur des allégations de violations du cessez-le-feu
Enquêtes sur les allégations de violations du cessez-le-feu par les parties, le cas échéant	14 Allégations ont fait l'objet d'enquêtes

Réalisation escomptée 2.2 : Réduction du danger posé par les mines des deux côtés du mur de sable

Indicateurs de succès prévus
Indicateurs de succès effectifs

Aucun mort ni blessé à la suite de l'explosion de mines ou de munitions (2006/07: 0; 2007/08: 0; 2008/09: 0)

Aucun accident dû à une mine ou à un engin non explosé

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Marquage de munitions non explosées et supervision des opérations de déminage menées par les deux parties et les organisations non gouvernementales s'occupant de la lutte antimines	37 3 568 385 10 853	Restes explosifs de guerre marqués (31 à l'est et 6 à l'ouest du mur de sable) Mines antichar marquées (26 à l'est du mur de sable par Landmine Action (Royaume-Uni) et 3 542 à l'ouest du mur de sable par l'Armée royale marocaine) Mines antipersonnel marquées (6 à l'est du mur de sable par Landmine Action (Royaume-Uni) et 379 à l'ouest du mur de sable par l'Armée royale marocaine) Engins non explosés marqués (389 à l'est du mur de sable par Landmine Action (Royaume-Uni) et 10 464 à l'ouest du mur de sable par l'Armée royale marocaine) Opérations de destruction de mines et d'engins non explosés supervisées
Levés et cartes des champs de mines et munitions non explosées actualisés et mis à la disposition des parties, des organisations non gouvernementales s'occupant de la lutte antimines et de la population locale	433	Sites d'engins non explosés repérés Les levés de mines et de restes explosifs de guerre à l'est du mur de sable sont terminés. Des bases de données et des cartes ont été créées à partir des résultats par le centre de coordination de la lutte antimines de la MINURSO et Landmine Action (Royaume-Uni). Les levés ont révélé la présence de 158 bombes à sous-munitions, 37 champs de mines et 1 dépôt

temporaire de munitions, soit en tout 196 « zones dangereuses » classées en 90 zones à priorité élevée, 39 à priorité moyenne et 67 à priorité basse selon leur proximité par rapport aux zones habitées, aux points d'eau et grands axes de communication.

Les relevés ont été mis à la disposition du personnel de la MINURSO, des parties, des populations locales et des organisations s'occupant de la lutte antimines.

Composante 3 : appui

22. Durant l'exercice considéré, la composante appui a fourni à la Mission, pour l'accomplissement de son mandat, des services efficaces et rationnels dans les domaines de la logistique, de l'administration et de la sécurité, en exécutant les produits prévus et en améliorant la qualité des services lorsque c'était possible. Un appui a été fourni à un effectif autorisé de 189 observateurs militaires, 27 membres des contingents et 6 membres de la Police des Nations Unies, ainsi qu'au personnel civil, à savoir 99 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 155 agents recrutés sur le plan national, dont 2 sur des postes de temporaire, 19 Volontaires des Nations Unies et 4 membres du personnel fournis par des gouvernements. Les activités d'appui ont porté sur la mise en œuvre du programme de déontologie et de discipline, le programme de prévention du VIH/sida, l'administration du personnel, les soins de santé, l'entretien et la construction des bureaux et des logements, l'informatique et les transmissions, les opérations de transport aérien et terrestre, les opérations d'approvisionnement et les services de sécurité pour l'ensemble de la Mission.

23. Durant l'exercice considéré, la Mission a procédé à des améliorations en matière de sécurité, dans un souci de conformité avec les normes minimales de sécurité opérationnelle des Nations Unies. En liaison avec les autorités locales, elle a pris une série de mesures pour renforcer la sécurité de son personnel et de ses locaux. L'amélioration des installations et des infrastructures s'est poursuivie aussi bien dans les bases d'opérations qu'au quartier général de la Mission, à Laayoune, avec le concours des autorités locales. Outre l'installation de stations de traitement de l'eau dans certaines bases d'opérations, la Mission a étudié la possibilité de forer des points d'eau dans toutes les bases. Elle a poursuivi ses efforts de remise en état des pistes d'atterrissage des bases à l'aide des moyens de génie fournis par l'Armée royale marocaine. Enfin, elle a lancé un programme de protection de l'environnement dans le cadre de l'initiative « Pour une ONU verte ».

Réalisation escomptée 3.1 : Appui efficace et rationnel à la Mission dans les domaines de la logistique, de l'administration et de la sécurité

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Mise en place de services de laboratoire médical de niveaux II et III dans la zone de la Mission, visant à améliorer la qualité des soins dispensés à l'ensemble du personnel de la Mission

Objectif atteint

Des mémorandums d'accord ont été signés avec trois hôpitaux de niveau III se trouvant dans la zone de la Mission. Un hôpital de niveau II situé à Laayoune est sollicité en cas de besoin.

Réduction d'environ une heure du temps nécessaire pour se rendre du quartier général de la Mission aux bases d'opération

Objectif non atteint. Les pistes d'atterrissage des bases d'opérations de Tifariti et Asward ne sont pas terminées. La remise en état de la piste d'atterrissage d'Oum Dreyga a pris fin en mai 2009.

Le temps de trajet du quartier général de la mission à Oum Dreyga a été réduit de 3 h 30 à 2 h 30.

Adoption de mesures et mise en place de structures propres à assurer le respect des normes minimales de sécurité opérationnelle à la Mission

Objectif atteint

Les neuf bases d'opération de la MINURSO ont été équipées de murs d'enceinte, de tours d'observation, de systèmes d'éclairage de sécurité, de barrières et de portails.

Les murs d'enceinte du quartier général de la Mission et du centre de communications et de formation ont été rénovés, des murs pare-souffle ont été installés dans les bases d'opérations et auprès de tous les autres locaux des Nations Unies, et un éclairage de sécurité a été placé autour du quartier général de la Mission.

*Produits prévus**Produit(s)**exécuté(s) :**oui/non**ou nombre**Observations***Amélioration des services**

Conclusion d'un contrat de services avancés de laboratoire médical et signature de mémorandums d'accord avec des hôpitaux de la zone de la Mission visant à assurer les services médicaux de niveaux II et III, qui ne sont pas assurés par le dispensaire de niveau I de l'unité médicale militaire

Oui Des contrats ont été conclus avec deux hôpitaux de niveau III à Casablanca et un de niveau IV à Las Palmas

Amélioration des services de transport aérien grâce à la mise en place d'une liaison aérienne directe entre le quartier général de la Mission à Laayoune et les bases d'opérations et à la réouverture de terrains d'aviation dans la zone de la Mission

Non Travaux non achevés

La remise en état des pistes d'atterrissage des bases d'opération se poursuit avec l'appui technique de l'Armée royale marocaine

Les pistes d'atterrissage d'Asward, Oum Dreyga et Tifariti sont restées fermées parce que la Mission ne disposait pas du matériel lourd nécessaire aux réparations et dépendait de

l'aide de l'Armée marocaine. La remise en état de la piste d'Oum Dreyga s'est achevée en mai 2009 et les travaux se poursuivent aux autres pistes.

Personnel militaire, personnel de police et personnel civil

Mise en place, relève et rapatriement d'un effectif moyen de 27 soldats, 203 observateurs militaires et 6 membres de la Police des Nations Unies

27 Militaires
189 Observateurs militaires des Nations Unies
6 Membres de la Police des Nations Unies

Vérification, surveillance et inspection du matériel appartenant aux contingents et du matériel de soutien logistique autonome pour 27 militaires

Oui Chaque mois pour les 27 militaires

Fourniture et stockage de rations alimentaires et d'eau en bouteille pour un effectif moyen de 230 militaires, 108 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 20 Volontaires des Nations Unies et 6 membres de la Police des Nations Unies, en 11 endroits

216 Militaires (effectif moyen)
99 Civils recrutés sur le plan international (effectif moyen)
19 Volontaires des Nations Unies (effectif moyen)
6 Membres de la Police des Nations Unies (effectif moyen)

Gestion des dossiers de 108 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 165 fonctionnaires recrutés sur le plan national et 20 Volontaires des Nations Unies

99 Fonctionnaires recrutés sur le plan international (effectif moyen)
155 Fonctionnaires recrutés sur le plan national [(dont deux financés au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions)] (effectif moyen)
19 Volontaires des Nations Unies (effectif moyen)

Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline destiné à l'ensemble du personnel militaire, du personnel de police et du personnel civil, et comprenant une formation, un effort de prévention, un dispositif de contrôle et des recommandations sur les mesures à prendre en cas de faute

Oui L'ensemble du nouveau personnel suit le programme de déontologie et de discipline.

5 Cas de faute ont été signalés

Installations et infrastructures

Exploitation et entretien préventif de 13 terrains d'aviation sans revêtement (5 pistes d'atterrissage et 8 hélistations)

2 Pistes rénovées et exploitées à Oum Dreyga et à Mahbas
3 Pistes entretenues et exploitées à Agwanit, Mahbas et Oum Dreyga

Entretien et réparation de 9 bases d'opération d'observateurs militaires, de 3 locaux des Nations Unies et de 3 bâtiments destinés au logement du personnel civil et militaire sur 11 sites	8 Hélistations entretenues et exploitées à Mijek, Mahbas, Oum Dreyga, Asward, Agwanit, Tifarity, Mahaires et Bir Lahlou
Construction de tours d'observation et d'abris souterrains sur 4 sites d'observation	<p>Oui 9 bases d'opération d'observateurs militaires, 3 locaux des Nations Unies et 3 bâtiments destinés au logement du personnel civil et militaire ont été entretenus et réparés sur 11 sites</p> <p>4 Tours d'observation construites à Mijek, Agwanit, Mehaires et Bir Lahlou</p> <p>Aucun abri souterrain n'a été construit</p> <p>Après l'attentat survenu à Alger en décembre 2007, la Mission avait décidé de renforcer la sécurité de toutes les bases d'opération et notamment d'y construire des abris souterrains. Sur la base des renseignements recueillis lors des réunions entre le chef du Bureau de la sécurité et les parties régionales et l'examen effectué par le Département de la sûreté et de la sécurité, la construction de ces abris n'a pas été jugée nécessaire.</p>
<p>Construction de 3 entrepôts à la base logistique</p> <p>Construction de murs d'enceinte, de barrières levantes et de systèmes d'éclairage de sécurité et de contrôle de l'accès autour de 6 postes d'observation et sur 3 sites de Laayoune, conformément aux normes minimales de sécurité opérationnelle</p>	<p>3 Entrepôts construits à la base logistique</p> <p>Oui Des murs d'enceinte, des barrières levantes et des systèmes d'éclairage de sécurité et de contrôle de l'accès ont été construits autour des 9 postes d'observation et sur les 3 sites de Laayoune.</p>
Mise en place de services d'assainissement pour les locaux situés à l'ouest du mur de sable, et notamment d'égouts et de collecte et d'évacuation des déchets	Oui À toutes les bases d'observation situées à l'ouest du mur de sable et tous les locaux de la Mission
Installation, exploitation et entretien de 6 stations de purification d'eau appartenant à l'ONU, sur 6 sites	<p>3 Stations de purification d'eau installées, exploitées et entretenues (Layoune, Bir Lahlou, Mahbas)</p> <p>Travaux d'installation de 3 stations de purification d'eau en cours à Mehaires, Oum Dreyga et Asward</p> <p>L'installation a été retardée par l'absence de stations de traitement d'eau sur le marché local, l'absence d'eau à traiter sur certains sites et l'absence de fournisseurs pouvant creuser les puits.</p>
Exploitation et entretien de 45 groupes électrogènes appartenant à l'ONU, sur 11 sites	<p>45 Groupes électrogènes</p> <p>11 Sites</p>

Stockage et distribution de 860 000 litres de carburants et lubrifiants pour les groupes électrogènes	940 000	Litres de carburants et lubrifiants pour les groupes électrogènes stockés et distribués
		Ce chiffre plus élevé que prévu s'explique par les mauvaises conditions météorologiques, qui ont entraîné l'utilisation continue des climatiseurs au deuxième trimestre de l'année et des appareils de chauffage aux premier et quatrième trimestres.
Entretien et réfection de 2 kilomètres de routes	Oui	2 km de routes ont été entretenus et remis en état à Mahbas.
Entretien et rénovation de 11 installations de stockage de carburants et lubrifiants pour les groupes électrogènes, les transports terrestres et les transports aériens, sur 11 sites	11	Installations de stockage de carburants et lubrifiants entretenues, rénovées et réparées sur 11 sites
Remplacement de 40 structures de logement à parois souples par 20 structures en dur composées de 3 modules dans 9 postes d'observation situés dans le désert, compte tenu de l'usure des tentes après 15 ans dans le désert		20 tentes remplacées dans 3 postes d'observation (10 à Asward, 7 à Oum Dreyga et 3 à Smara)
		Le remplacement n'est pas terminé parce que les derniers conteneurs préfabriqués sont arrivés le 26 mai 2009. Leur installation devrait se terminer durant l'exercice 2009/10.
Transports terrestres		
Exploitation et entretien de 289 véhicules appartenant à l'ONU, 31 remorques, 1 gerbeur et 1 chariot élévateur électrique dans 5 ateliers, à Laayoune, Awsard, Smara, Oum Dreyga et Tindouf	259	Véhicules appartenant à l'ONU
	30	Remorques
	1	Gerbeur
	1	Chariot élévateur électrique
	15	Autres chariots élévateurs et véhicules du génie
		Mise à disposition de véhicules bien entretenus pour les services d'appui et les patrouilles
		Le nombre de véhicules et de remorques moins élevé que prévu s'explique par le fait que 118 véhicules ont été passés par profits et pertes en début d'exercice.
Transports aériens		
Exploitation et entretien de 3 avions et 3 hélicoptères	3	Avions
	3	Hélicoptères
	4 470	Heures de vol
	19 344	Passagers transportés, dont 4 710 bénéficiaires du programme de mesures de confiance du HCR

Exploitation et entretien de 4 stations de ravitaillement en carburant aviation aux bases d'opérations (Awsard, Oum Dreyga, Tifariti et Mahbas)

Transmissions

Exploitation et entretien d'un réseau satellite construit autour d'une station terrienne pivot et assurant la téléphonie, la communication vidéo, la télécopie et la transmission des données

Exploitation et entretien de 11 microterminaux VSAT, 7 centraux téléphoniques et 5 liaisons hertziennes

Exploitation et entretien de 332 radios à haute fréquence (HF), 420 radios à très haute fréquence (VHF) et 25 stations de répéteurs VHF, sur 11 sites

Informatique

Exploitation et entretien de 34 serveurs, 459 ordinateurs de bureau, 76 ordinateurs portables, 214 imprimantes et 32 expéditeurs numériques, sur 11 sites

Exploitation et entretien de réseaux locaux (LAN) et de réseaux étendus (WAN) pour 494 usagers, sur 11 sites

638 Patrouilles d'observation hélicoptées

4 Stations de ravitaillement en carburant aviation exploitées et entretenues

1,6 Million de litres de carburant aviation fourni pour les hélicoptères

1 La station terrienne pivot, exploitée et maintenue, assure sans interruption la téléphonie, la communication vidéo, la télécopie et la transmission de données.

11 Microterminaux VSAT

7 Centraux téléphoniques

5 Liaisons hertziennes

267 Radios à haute fréquence

388 Radios à très haute fréquence

27 Répéteurs VHF

Exploitation et entretien des radios à haute et très haute fréquence des véhicules de la Mission et réparation des radios d'appui et des radios portatives des bases d'opérations et du quartier général de la Mission

Le résultat inférieur aux prévisions s'explique par le fait qu'une partie du matériel a été passé par pertes et profits plus tôt que prévu.

34 Serveurs

506 Ordinateurs de bureau

86 Ordinateurs portables

214 Imprimantes

32 Expéditeurs numériques

Le nombre d'ordinateurs (de bureau et portables) plus élevé que prévu s'explique par l'augmentation des moyens demandés au titre du bien-être du personnel (cybercafé). De vieux ordinateurs qui devaient être passés par profits et pertes ont été réparés à cette fin.

494 Usagers

11 Sites

Exploitation et entretien d'un système d'information géographique à 2 traceurs

Oui

Services médicaux

Exploitation et entretien de 1 centre de consultation dentaire de niveau I, de 1 laboratoire et de 1 hôpital de niveau I et de 2 équipes médicales avancées et de postes de soins d'urgence et de premiers secours sur 3 sites pour l'ensemble du personnel de la Mission, le personnel des autres organismes des Nations Unies et la population civile locale en cas d'urgence

- 1 Centre de consultation dentaire de niveau I exploité et entretenu (2 975 consultations)
- 1 Laboratoire exploité et entretenu, 590 tests effectués
- 1 Hôpital de niveau I exploité et entretenu (3 408 consultations)
- 2 Équipes médicales avancées travaillant en roulement sur 3 sites

Entretien d'un dispositif d'évacuation aérienne et terrestre sur l'ensemble des sites de la Mission et dans les hôpitaux de niveaux II et III de 2 localités

Oui Mémoires d'accord signés avec 2 hôpitaux de niveau III à Casablanca et un hôpital de niveau IV à Las Palmas

La Mission a également sollicité ponctuellement l'hôpital de niveau II de Laayoune bien qu'aucun contrat n'ait été signé avec celui-ci.

Produits en sus de ceux prévus

- 6 Évacuations de blessés dans la zone de la Mission
- 8 Évacuations de malades dans la zone de la Mission
- 58 Consultations et tests de dépistages du VIH assurés confidentiellement par le Groupe médical
- 275 Fonctionnaires ont participé au programme de sensibilisation au VIH.
Séances d'information collectives dispensées par le coordonnateur des questions relatives au VIH/sida à 232 fonctionnaires à Tindouf et dans 9 bases d'opération
Présentations et manifestations, réunion-débat, présentations PowerPoint et distribution de matériel de sensibilisation lors de la Journée mondiale de la lutte contre le sida (1^{er} décembre 2008)

Exploitation et entretien de centres de dépistage volontaire du VIH et de consultation confidentielle destinés à l'ensemble du personnel de la mission

Programme de sensibilisation au VIH, notamment par des échanges éducatifs entre collègues, pour l'ensemble du personnel de la Mission

Fournitures et services divers

Fourniture d'équipement de protection à 90 fonctionnaires travaillant dans des endroits dangereux

Oui Équipement de protection fourni à tous les fonctionnaires travaillant dans des endroits dangereux

Sécurité

Services de sécurité assurés 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans l'ensemble de la zone de la Mission, notamment aux 3 complexes de Laayoune, aux 9 bases d'opérations des équipes et au camp de Tindouf

Oui 48 agents de la sécurité ont assuré des services de sécurité 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 à tous les postes d'observation des 13 sites de la Mission

Protection rapprochée du personnel supérieur de la Mission et des dignitaires en visite, 24 heures par jour

Oui Protection assurée 24 heures par jour

Programme bihebdomadaire d'initiation à la sécurité à l'intention des fonctionnaires arrivant dans la zone de la Mission

Oui En tout, 228 nouveaux fonctionnaires ont participé au programme bihebdomadaire d'initiation à la sécurité.

Formation à la lutte contre l'incendie à l'intention des fonctionnaires arrivant dans la zone de la Mission (deux fois par an sur tous les sites de la MINURSO), exercices d'incendie (une fois par an dans toutes les bases d'opérations et deux fois par an sur les autres sites) et programme de rafraîchissement des connaissances en matière de prévention des incendies et de lutte contre l'incendie (une fois par an sur tous les sites), pour l'ensemble du personnel de la Mission

Non Cette formation n'a pas pu avoir lieu parce qu'aucun des agents de sécurité n'avait été formé à la sécurité incendie.

Un spécialiste de la prévention incendie a été recruté en janvier 2009 pour établir le plan de la Mission en ce qui concerne les risques d'incendie dans les locaux des Nations Unies et les logements du personnel.

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

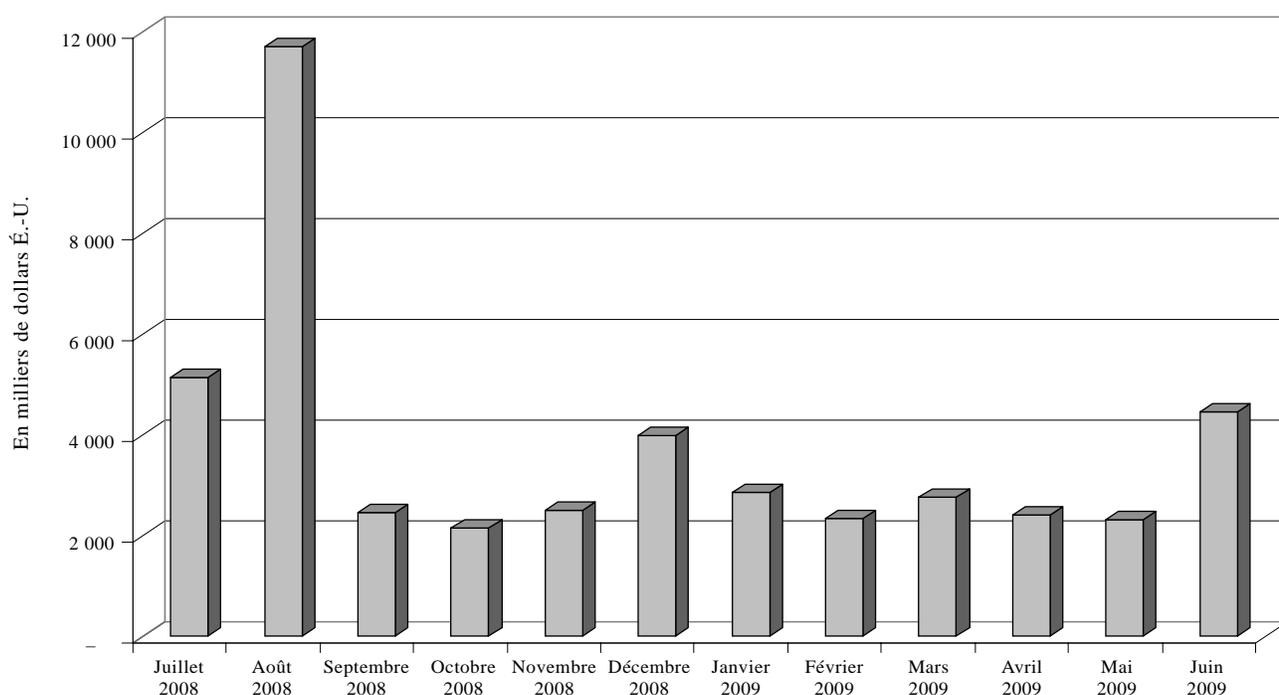
(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009)

Catégorie	Montants répartis (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	5 494,7	5 615,1	(120,4)	(2,2)
Contingents	758,5	745,5	13,0	1,7
Police des Nations Unies	154,6	132,0	22,6	14,6
Unités de police constituées	–	–	–	–
Total partiel	6 407,8	6 492,6	(84,8)	(1,3)
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	11 963,1	12 261,3	(298,2)	(2,5)
Personnel recruté sur le plan national	2 996,6	2 972,9	23,7	0,8
Volontaires des Nations Unies	642,3	651,6	(9,3)	(1,4)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	59,2	42,9	16,3	27,5
Total partiel	15 661,2	15 928,7	(267,5)	(1,7)
Dépenses opérationnelles				
Personnel fourni par des gouvernements	42,4	39,1	3,3	7,8
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	41,8	25,1	16,7	40,0
Voyages	439,2	542,9	(103,7)	(23,6)
Installations et infrastructures	3 979,8	3 580,3	399,5	10,0
Transports terrestres	1 292,5	1 279,2	13,3	1,0
Transports aériens	13 372,6	12 773,6	599,0	4,5
Transports maritimes ou fluviaux	–	–	–	–
Transmissions	1 468,0	1 423,3	44,7	3,0
Informatique	946,6	1 034,4	(87,8)	(9,3)
Services médicaux	169,7	127,2	42,5	25,0
Matériel spécial	79,5	75,7	3,8	4,8
Fournitures, services et matériel divers	1 699,7	1 738,7	(39,0)	(2,3)
Projets à effet rapide	–	–	–	–
Total partiel	23 531,8	22 639,5	892,3	3,8
Total brut	45 600,8	45 060,8	540,0	1,2

Catégorie	Montants répartis (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Recettes provenant des contributions du personnel	2 094,1	2 140,4	(46,3)	(2,2)
Total net	43 506,7	42 920,4	586,3	1,3
Contributions volontaires en nature (budgétisées) ^a	2 774,5	2 904,4	(129,9)	(4,7)
Total	48 375,3	47 965,2	410,1	0,8

^a Dont 2 495 000 dollars du Gouvernement marocain, 352 000 dollars du Gouvernement algérien et 54 700 dollars du Front Polisario.

B. Répartition mensuelle des dépenses



24. Le niveau plus élevé des dépenses en août 2008 s'explique par l'augmentation des engagements relatifs à la location et à l'exploitation d'aéronefs, à la fourniture de carburant et aux rations. Les dépenses de décembre 2008 et juin 2009 correspondent à des engagements et des décaissements résultant du paiement de factures au titre des dépenses opérationnelles. Celles de décembre 2008 s'expliquent par l'augmentation des engagements au titre des installations préfabriquées, des pièces de rechange, des fournitures et des carburants et lubrifiants. Enfin, de nouvelles dépenses ont été engagées en juin 2009 au titre des carburants et lubrifiants ainsi que pour le matériel d'observation.

C. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	140,3
Recettes diverses ou accessoires	465,2
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	(42,5)
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	535,5
Total	1 098,5

D. Dépenses pour le matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Contingents	125,1
Total	125,1
Soutien logistique autonome	
Installations et infrastructure	1,5
Services médicaux	60,4
Total partiel	61,9
Total	187,0

<i>Facteurs approuvés pour la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	0,0	1 ^{er} juillet 2007	
Usage opérationnel intensif	0,8	1 ^{er} juillet 2007	
Acte d'hostilité ou abandon forcé	0,8	1 ^{er} juillet 2007	
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	4,00	1 ^{er} juillet 2007	

E. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur actuelle</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut de la Mission ^a	1 938,9
Contributions volontaires en nature	–
Total	1 938,9

^a Locaux fournis par les Gouvernements algérien (81 200 dollars) et marocain (1 857 700 dollars).

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	(120,4)	(2,2 %)

25. Le dépassement de crédits s'explique principalement par les augmentations successives de l'indemnité de subsistance (missions), qui est passée de 50 dollars par jour et par personne à 52 dollars le 1^{er} juillet 2008 et à 54 dollars le 1^{er} octobre 2008.

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	22,6	14,6 %

26. les dépenses ont été moins importantes que prévu en raison de la non-utilisation des crédits ouverts au titre des indemnités en cas de décès ou d'invalidité.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	(298,2)	(2,5 %)

27. Le dépassement s'explique par les coûts salariaux plus importants que prévu du fait que le taux de vacance de postes s'est établi à 7,5 %, alors qu'un taux de 10 % avait été retenu dans budget et que les nouveaux barèmes des traitement sont entrés en vigueur le 1^{er} août 2008 et le 1^{er} janvier 2009 pour les agents du Service mobile et pour les administrateurs et les fonctionnaires de rang supérieur, respectivement, ainsi que par les dépenses communes de personnel. En outre, les frais de voyage afférents à l'affectation de 19 fonctionnaires recrutés sur le plan international et à l'évacuation médicale de 11 autres sont pris en compte dans ces dépenses communes de personnel.

28. L'augmentation globale des dépenses a été en partie compensée par les économies réalisées au titre de l'indemnité de subsistance (missions), en application de la nouvelle politique qui consiste à ne comptabiliser à cette rubrique que l'élément hébergement de l'indemnité, tandis que le montant total est inscrit à la

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent au moins ± 5 % ou 100 000 dollars.

rubrique Voyages pour les fonctionnaires qui doivent passer la nuit dans des endroits éloignés de leur lieu d'affectation.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire	16,3	27,5 %

29. La non-utilisation des crédits pour congés de maladie, de maternité ou de paternité explique les dépenses inférieures aux prévisions. Ces économies ont été en partie annulées par le surcroît de dépenses occasionnées par le reclassement de deux postes d'agent des services généraux (G-5) qui avaient été prévus à la classe G-3 dans le budget.

	<i>Écart</i>	
Personnel fourni par des gouvernements	3,3	7,8 %

30. Les économies s'expliquent par la non-utilisation des crédits prévus pour le rapatriement des observateurs de l'Union africaine.

	<i>Écart</i>	
Consultants	16,7	40,0 %

31. Les économies réalisées à cette rubrique s'expliquent par le recours aux compétences internes au lieu des services de consultants prévus dans les domaines de la médiation, de la supervision et de la gestion de projets pour les travaux d'ingénierie et le Service des communications et des technologies de l'information.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(103,7)	(23,6 %)

32. Le dépassement de crédits s'explique par le nombre de voyages plus important que prévu dans la zone de la Mission, et par la nouvelle politique qui consiste à inscrire à cette rubrique le montant total de l'indemnité de subsistance pour le personnel amené à passer la nuit ailleurs que dans son lieu d'affectation, l'élément hébergement étant pris en compte à la rubrique Personnel recruté sur le plan international.

33. Cette augmentation globale des dépenses a été en partie compensée par les économies réalisées au titre des voyages liés à la formation du fait que les fonctionnaires, recrutés sur le plan international comme sur plan national, ont été moins nombreux à suivre des cours en dehors de la zone de la Mission.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructure	399,5	10,0 %

34. Les économies réalisées au titre des installations et de l'infrastructure tiennent essentiellement aux dépenses moindres que prévu pour l'acquisition d'installations préfabriquées et de matériel de sécurité et de sûreté, et au fait que le matériel de réfrigération prévu n'a pas été acheté; elles ont été partiellement annulées par les

dépenses engagées pour l'achat de groupes électrogènes, de carburant diesel et de pièces de rechange destinées aux stations de traitement des eaux, ainsi que par des dépenses plus importantes que prévu au titre des services d'aménagement et de rénovation et des fournitures d'entretien.

35. Les dépenses inférieures aux prévisions pour l'acquisition d'installations préfabriquées s'expliquent par l'achat de 35 unités d'hébergement conteneurisées à des prix unitaires avantageux par rapport aux 40 unités initialement programmées. En ce qui concerne l'acquisition de matériel de sécurité et de sûreté, les économies s'expliquent par l'annulation du plan d'achat relatif au système de télévision en circuit fermé étant donné son coût plus élevé que prévu. La non-utilisation des crédits destinés à l'achat de matériel de réfrigération fait suite à la décision de l'administration de procéder au remplacement progressif des cuisines délabrées dans l'ensemble des bases d'opérations, plutôt qu'au remplacement des conteneurs frigorifiques. Ceci s'est également traduit par des coûts plus élevés en ce qui concerne les services d'aménagement et de rénovation ainsi que les fournitures d'entretien sur les bases d'opérations.

36. Le dépassement des crédits prévus pour les groupes électrogènes provient du fait qu'il a fallu remplacer les groupes existants à la suite de l'annulation d'un contrat avec un fournisseur de pièces de rechange en raison du caractère très insuffisant des services fournis par celui-ci depuis novembre 2006. Le dépassement concernant les pièces de rechange et les fournitures s'explique par la nécessité d'assurer le bon fonctionnement des stations d'épuration de l'eau.

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	599,0	4,5 %

37. Les économies réalisées au titre de la location et de l'exploitation de trois avions (un de transport moyen et deux avions-cargos moyens) résultent du nombre inférieur aux prévisions des heures de vol et, par conséquent, des dépenses moindres au titre du carburant d'aviation et des services de navigation aérienne fournis par l'Organisation européenne pour la sécurité de la navigation aérienne en ce qui concerne les vols d'aéronefs à voilure fixe; elles tiennent aussi au fait que le système de relevé et de localisation des avions géré au niveau du quartier général n'a pas été mis en service, à l'engagement de dépenses moindres au titre de l'indemnité de subsistance des équipages, étant donné le nombre plus faible que prévu des vols en dehors de la zone de la Mission, et au remboursement par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés des frais liés aux vols réalisés à l'appui du programme de mesures de confiance.

38. Ces économies globales ont été en partie annulées par l'augmentation des frais de location et d'exploitation de trois hélicoptères (MI-8MTV) à la suite de nouveaux arrangements contractuels.

	<i>Écart</i>	
Informatique	(87,8)	(9,3 %)

39. Le dépassement tient au fait qu'il a fallu mettre en place 34 blocs supplémentaires d'alimentation électrique sans coupure et aux dépenses non prévues pour l'acquisition d'un logiciel spécial pour le Système d'information géographique

et de services d'images transmises par satellite; il s'explique également par le coût des services d'appui contractuels afférents au nouveau groupe chargé de la gestion du Système d'information géographique. Le dépassement global des crédits a été en partie compensé par le coût effectif inférieur aux prévisions des licences, des redevances et de la location des logiciels grâce au système de tarification avantageux pour les achats en gros mis en place au niveau central au Siège.

	<i>Écart</i>	
Services médicaux	42,5	25,0 %

40. Le solde inutilisé s'explique par les dépenses moindres que prévu à cette rubrique compte tenu de l'absence de blessures graves nécessitant l'évacuation sanitaire et l'hospitalisation d'observateurs militaires.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

41. En ce qui concerne le financement de la MINURSO, il conviendrait que l'Assemblée générale se prononce sur :

a) L'affectation du reliquat du solde inutilisé de l'exercice clos le 30 juin 2009, soit 540 000 dollars;

b) L'affectation des recettes diverses de l'exercice clos le 30 juin 2009, qui se montent à 1 098 500 dollars et proviennent des intérêts créditeurs (140 300 dollars), des recettes accessoires ou diverses (465 200 dollars) et de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (535 500 dollars), déduction faite des ajustements sur exercices antérieurs (42 500 dollars).